3 SÉQUENCES
DE 2 JOURS,
TOUS LES 2 MOIS

ANGERS
+ DISTANCIEL

PROGRAMME



PARCOURS

PRISE DE POSTE EN MOBILITÉ-DÉPLACEMENT-TRANSPORT

code : 17:SXMD4001

La loi d'orientation des mobilités (adoptée fin 2019) modifie le cadre d'intervention institutionnel des collectivités. Ce stage permettra aux stagiaires d'appréhender les grands enjeux des politiques de mobilité/déplacements, d'identifier les principaux acteurs institutionnels et leurs périmètres d'intervention, de mesurer toutes les implications opérationnelles induites par les nouveaux contours de la compétence "mobilité" ou au contraire les marges de manœuvre pour les territoires n'ayant pas pris la compétence et d'apprécier les postures professionnelles nécessaires à exercer leurs missions.

le cnfpt
INSET
DUNKERQUE

PARCOURS PRISE DE POSTE
EN MOBILITÉ-DÉPLACEMENT-TRANSPORT

INSCRIPTIONS

https://inscription.cnfpt.fr/
code 17:SXMD4001

CONTACTS

Bruno GEMIN
bruno.gemin@cnfpt.fr / 02.41.77.37.50

Le stage compte 6 jours en présentiel et 2 jours à distance

Le découpage retenu est 3 séquences de 2 jours, tous les 2 mois environ.

La session est programmée de la façon suivante :
·Séquence 1 : 16-17 novembre 2023
·Séquence 2 : 30-31 janvier 2024
·Séquence 3 : 19-20 mars 2024

FORMATEURS :

Sébastien Bourcier, Région Pays de la Loire,
Marie Huyghe, MH - Recherche&Conseil,
Eric Mercier, ACLYS Portage salarial et Management de Transition.

PUBLICS :

Responsables des transports et déplacements, chargé ou chargée de projet de mobilité durable, chargé ou chargée de la gestion du réseau de transports, conseiller et conseillère en mobilité

LIEU DU STAGE

Délégation Pays de Loire,
60, Boulevard Victor Beaussier
49 000 ANGERS

PROGRAMME

Séquence 1 : Environnement du poste et des missions

Fresque de la Mobilité – version grand public avec extension collectivités

Données réglementaires (loi LOM, etc.)
Ecosystème des acteurs – rôle de chacun à travers les 6 items de la LOM :

1. Transports en commun,
2. Transport scolaire,
3. Transport à la demande,
4. Mobilité partagée,
5. Mobilité solidaire,
6. Mobilités actives

Retours d'expérience concrets pour illustrer le rôle du chargé de mission mobilité

- Positionnement des acteurs
- Interdépendance des acteurs : région – échelon local / collaboration nécessaire

Séquence à distance 1 : Préparation de la méthode co-développement

Temps de visio de présentation et Temps de préparation individuel

Séquence 2 : Travail sur ses postures en situations professionnelles

objectif : travailler sur soi et sa situation professionnelle en s'appuyant sur le collectif

Co-developpement
Travail autour de plusieurs notions
☛ Transversalité au sein de la Collectivité
☛ Animation des communes
☛ Expertise d'usage des habitants
☛ Finances

Mise en situation avec des cas concrets
Retour pair à pair avec un témoignage de prise de poste face à des difficultés
Transversalité de son action :
☛ Agir avec les autres services
☛ Valoriser l'action de la collectivité

Séquence à distance 2 : Préparation des temps de modules

Séquence 3 : Travail sous la forme de modules

Module 1 : comment capter l'expertise d'usage ? y compris en territoires périurbain et rural
Module 2 : posture d'animateur du bloc local
☛ Comment animer et embarquer les communes ?
Module 3 : Comment faire beaucoup avec peu ? volet financier

Séquence à distance 3 : Format SAV

Visio environ 1 mois après la dernière séquence en présentiel pour répondre à certaines interrogations, partager les dispositifs mis en place suite au stage, les réussites et les échecs.

Fin du stage – bilan à chaud – retour global